



Note de contextualisation – Mémoire d'Aliénor Miscopain :

Caractérisation du phénomène de prédation des cultures par la petite faune sauvage à Belle-Ile et logique d'action des acteurs impliqués en vue d'établir une démarche de gestion intégrée, répliquable sur les îles atlantiques

Les activités agricoles de Belle-Ile-en-Mer ont largement évolué au cours du 20^{ème} siècle : mécanisation, remembrement et agrandissement des exploitations agricoles, diminution du nombre de fermes et d'actifs agricoles, marginalisation des activités à vocation vivrière, relative spécialisation autour de l'élevage ovin et bovin.

Depuis les années 2000, différentes initiatives concourent cependant à diversifier et développer les activités agricoles locales, dans un objectif d'amélioration du revenu des agriculteurs et de réduction de l'impact écologique des activités agricoles.

La Maison de la Nature de Belle-Ile-en-Mer (labelisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) joue un rôle important dans leur mise en œuvre.

Le CPIE s'est tout d'abord intéressé au lien existant entre la biodiversité locale et les orientations technico-économiques des exploitations agricoles de l'île. Afin d'assurer la pérennité de pratiques agricoles favorables à la biodiversité, le CPIE a accompagné la mise en œuvre de différentes initiatives : création du magasin de producteurs local, accompagnement technique sur l'autonomie fourragère de la filière lait belliloise, impulsion d'une mission foncière visant entre autres la lutte contre l'enfrichement, préjudiciable à la biodiversité des prairies traditionnelles, sensibilisation sur l'agro-écologie...). Depuis 2017, le CPIE anime un Projet Alimentaire Territorial axé sur la relocalisation alimentaire par le développement local de filières durables.

Ces évolutions ne vont pas sans leur lot de difficultés. Ainsi, différents professionnels agricoles souhaitant travailler à une diversification de leurs assolements ont fait état de multiples reprises au cours des dernières années (rendez-vous techniques, réunions publiques, réunion de collectifs agricoles, assemblées générales d'associations locales, réunion de concertation autour de la pérennité des activités agricoles locales) de difficultés liées à la prédation des cultures par la macrofaune sauvage présente sur l'île (avifaune, lagomorphes, rongeurs).

Ces témoignages concordent avec ceux recueillis auprès d'agriculteurs exerçant leur activité sur les autres îles de la façade atlantique par l'intermédiaire du Réseau Agricole des Îles Atlantiques (RAIA).

Les projets de diversification précités s'intègrent parfaitement dans une transition vers des systèmes d'exploitation agricoles durables : production locale de protéagineux afin de limiter voire supprimer l'import d'alimentation animale, production de céréales destinées à la panification locale, production de légumes et de fruits pour le marché local. Il est crucial de les encourager.

Relativement peu marquée par l'intensification agricole (par comparaison avec le niveau national, en termes de pourcentage d'exploitations agricoles conduites en agriculture biologique ou de surface toujours en herbe par exemple), Belle-Ile-en-Mer est par ailleurs un territoire présentant une richesse reconnue en matière de biodiversité à l'échelle nationale et européenne. Cette richesse est aujourd'hui protégée par le biais de multiples réglementations environnementales et paysagères. En effet, dans un contexte de déclin général de la biodiversité à l'échelle mondiale, il est nécessaire de mettre en œuvre des moyens de préservation adaptés.

Les difficultés exprimées par les agriculteurs concernant la prédation des cultures par des espèces reconnues comme d'intérêt particulier par ailleurs (espèces de gibier revêtant un intérêt pour les activités cynégétiques, espèces protégées dans un objectif de préservation des différentes composantes des écosystèmes actuels) montrent à quel point il est délicat sur un territoire fini comme les îles de trouver un équilibre entre les différents usages de l'espace. Les îles sont particulièrement marquées par ce cumul des usages, sans « relégation » possible de l'un ou de l'autre comme cela peut être le cas ailleurs et qui se traduit alors par une sectorisation nette entre espaces naturels sanctuarisés pour la conservation, activités économiques de production alimentaire, activités récréatives (chasse, tourisme vert) et activités résidentielles.

Cette situation de cumul se traduit par une nécessité accrue de favoriser le dialogue entre les différents usagers interagissant sur le territoire, tous mus par des valeurs et des objectifs différents, afin de parvenir à trouver une situation d'équilibre entre eux.

Le mémoire présenté ici doit être perçu comme un premier travail de caractérisation de la problématique de prédation rencontrée par les exploitants agricoles bellilois, afin d'objectiver leurs témoignages, en faire un message collectif et permettre d'initier ce dialogue nécessaire avec les autres usagers du territoire ainsi qu'avec ses administrateurs (élus, collectivités, services de l'Etat).

Il ne vise pas à proposer des solutions « toutes faites » et sera suivi d'études complémentaires, notamment en écologie, menées en partenariat avec les services de l'Etat et les associations de protection de l'environnement. Elles auront notamment pour but de mieux comprendre les dynamiques de population des différentes espèces identifiées comme susceptibles d'impacter les cultures, et d'identifier des modalités de gestion permettant de limiter les dégâts tout en étant compatibles avec un enjeu de préservation.

L'ensemble de ces éléments de description et de compréhension permettront de servir de base à une concertation éclairée entre les différentes parties prenantes.

Ce travail a été co-financé par le CPIE et de Belle-Ile-en-Mer et le Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA), dans le cadre d'un projet de recherche-action visant à caractériser les spécificités des activités agricoles des îles de la façade atlantique française (projet SOFIANE porté par le RAIA et deux laboratoires de recherche affiliés au CNRS). Le RAIA est une association loi 1901 créée en 2018, qui rassemble des agriculteurs, des collectivités et des citoyens engagés autour du maintien et du développement d'une agriculture durable, adaptée aux fragilités des espaces naturels insulaires et rémunérant dignement les producteurs insulaires. Tous partagent la conviction que la présence de telles activités est un facteur essentiel pour permettre l'adaptation des territoires insulaires aux enjeux contemporains de résilience alimentaire, de diminution de l'empreinte carbone, de développement de pratiques à moindre impact environnemental et de conservation de la biodiversité.